



ASPHAREGE

Emulsion de bitume prêt à l'emploi



DESCRIPTION

EMULSION CATIONIQUE A RUPTURE RAPIDE

FONCTIONS

S'APPLIQUE à froid.

POSSEDE une grande élasticité et un haut pouvoir d'accrochage.

SON UTILISATION est multiple :

- en couche d'accrochage en vue de revêtement
- en accrochage avant enrobé dans les nids de poule.
- en liant superficiel pour gravillonnage, régénérant ainsi que les surfaces asphaltiques.
- pour boucher les fissures sur enrobé.
- pour raccorder l'enrobé par joint émulsion

CARACTERISTIQUES

Pénétration du bitume 70/100 ou 180/220

PH entre 2.5 et 4.5

Viscosité conforme à la norme

Indice de rupture Entre 80 et 100

Adhésivité : 95 % à 100 % suivant la nature des matériaux

Densité : 1

Teneur en bitume : 65 %

MODE D'EMPLOI

Sur un **support propre**. Après un balayage efficace, une aspiration est recommandée afin d'éliminer les résidus et la poussière qui peuvent nuire à l'adhésion de l'émulsion.

– après vérification de l'état de la **couche de surface**, un support trop **grossier** entrainerait l'accumulation d'émulsion dans les creux et un collage insuffisant sur les crêtes.

– sur un **support sec** ou **légèrement humide**, mais en aucun cas sur une zone détremée ou gelée (La température du support doit être supérieure à 10°C).

– par **beau temps, sec ou humide**, mais en aucun cas par temps pluvieux ou froid. (Température d'épandage entre 10°C et 60°C).

– de manière uniforme, suffisante mais non excessive et adaptée à l'utilisation.

– avec un **matériel adéquat** à l'application (lance d'épandage, arrosoir...) et en **bon état** (non bouchés, pas de restes d'autres émulsions...), pour en limiter la consommation et en assurer les qualités.

– protégée de toutes **circulation** et **contaminations** (sablage, projections diverses...).

La **mise en circulation** (à vitesse réduite si impérative) ou la mise en oeuvre de **l'enrobé** doivent se faire après **mûrissement** (évacuation de l'eau, sensation collante au doigt sans adhésion du bitume à celui-ci) afin d'assurer la cohésion nécessaire du liant résiduel à son adhésion au support.

La **vitesse de rupture** peut être plus ou moins rapide selon les **conditions atmosphériques** (température élevée, ensoleillement important, humidité restreinte et vent suffisant accélèrent la rupture) et conditionne le choix de l'émulsion à utiliser.

AVANTAGES

Possibilité d'**ajustement** de la **stabilité** des émulsions en fonction des conditions particulières de stockage (durée et maintien en température de l'émulsion)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Conserver à l'abri du gel et des fortes chaleurs (Entre 5 et 80°C).
- Bien agiter avant emploi.
- Refermer hermétiquement.
- Conservation maximale: 2 mois.
- Ne pas diluer

Edition de février 2013 – annule et remplace les précédentes.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente

ROUTE DE BRAY – BP 47 – 77872 MONTEREAU CEDEX – Z.I – Tél : 01.64.32.21.53 - Fax : 01.64.32.50.06 –

contact@sarl4g.fr

SARL au capital de 10.000 euros – R.C.S. MONTEREAU B 405 368 945 00037 – A.P.E. 4669B